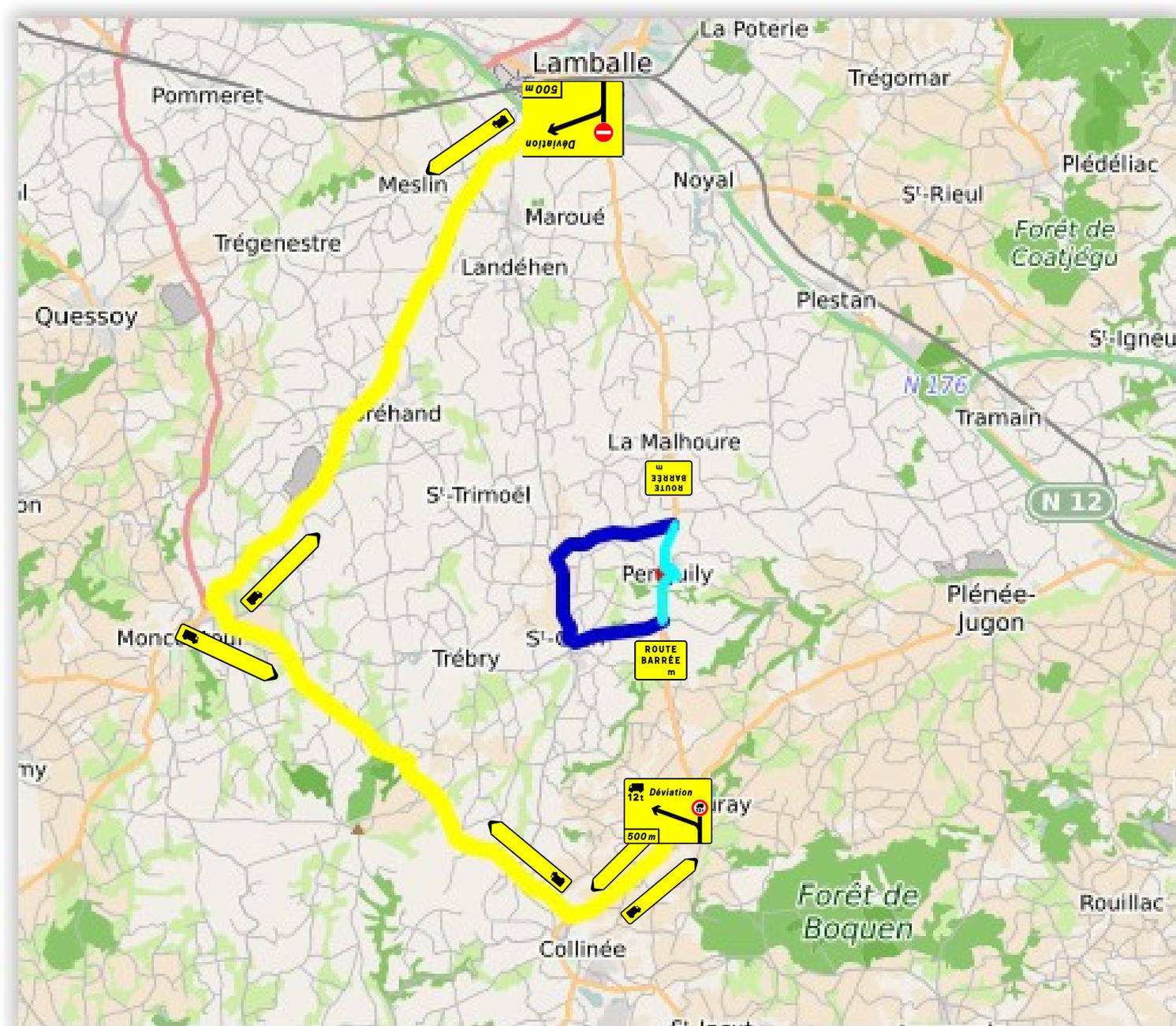


**Plan de déviation chantier EUROVIA- Phase 2**  
Aménagements de la section en agglomération de PENGUILY sur la RD14  
**Du Lundi 29 mars au Lundi 12 avril 2021**  
**ITINÉRAIRE CONSEILLÉ POIDS LOURDS (PL)**



**Durant la phase 2 :**

En rouge : — la section barrée pour nécessité de travaux d'aménagement de bourg.

En jaune : — Itinéraire conseillé PL (Poids Lourds), les PL sont invités à suivre cet itinéraire, de Lamballe-Armor pour se rendre au GOURAY (LE MENÉ), prendre la RD768 jusqu'à MONCONTOUR, puis la RD6 jusqu'à COLLINÉE (LE MENÉ) puis la RD792. Itinéraire à utiliser par les PL dans les 2 sens de circulation.

**Plan de déviation chantier EUROVIA- Phase 2**  
Aménagements de la section en agglomération de PENGUILY sur la RD14  
**Du Lundi 29 mars au Lundi 12 avril 2021**



**Durant la Phase 2 :**

En rouge : — La section barrée pour nécessité de travaux d'aménagement de bourg.

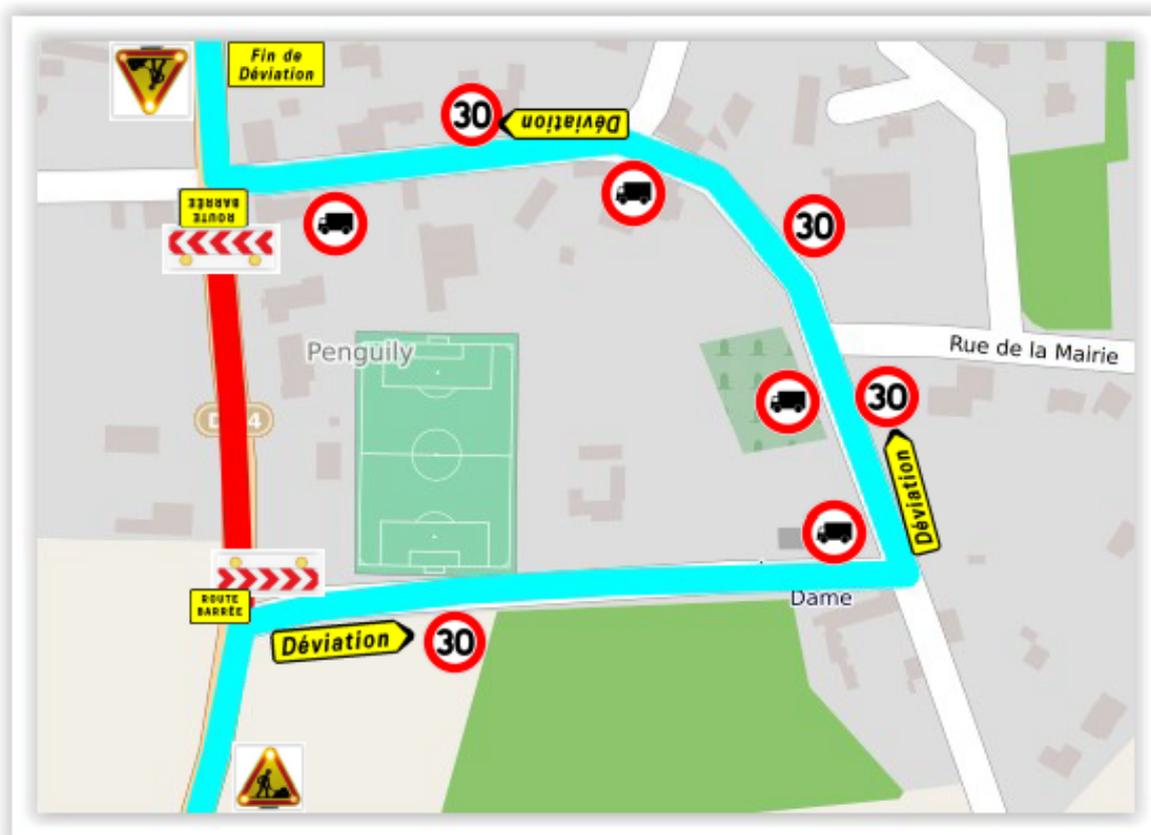
En Cyan : — Les véhicules en provenance du GOURAY (commune LE MENÉ), désirant se rendre à LAMBALLE-ARMOR, sont déviés au niveau de l'entrée d'agglomération par la voie communale située sur leur droite, puis un balisage de déviation les réorientera sur la RD14.

En Bleu : — Les véhicules en provenance de LAMBALLE-ARMOR, désirant se rendre au GOURAY (LE MENÉ), sont déviés au niveau de l'intersection avec la RD44, au Boissy, prendre à droite la RD44 direction Saint-Trimoël puis à gauche la RD46 direction SAINT-GLEN, passer SAINT-GLEN puis suivre la RD25, direction Plénée-Jugon, jusqu'à rejoindre la D14.

Les **PL** (Poids Lourds) en livraison dans le bourg de PENGUILY, en provenance de LAMBALLE-ARMOR, devront suivre l'itinéraire de déviation « en Bleu » puis celui « en cyan »

Les **PL** désirant se rendre à SAINT-GLEN, en provenance du GOURAY (LE MENÉ), devront suivre l'itinéraire de déviation « en cyan » puis celui « en bleu »

**Zoom du cœur d'agglomération de PENGUILY**  
pour la déviation phase 2, sens Le GOURAY (LE MENÉ) vers Lamballe-Armor  
**Du Lundi 29 mars au Lundi 12 avril 2021**

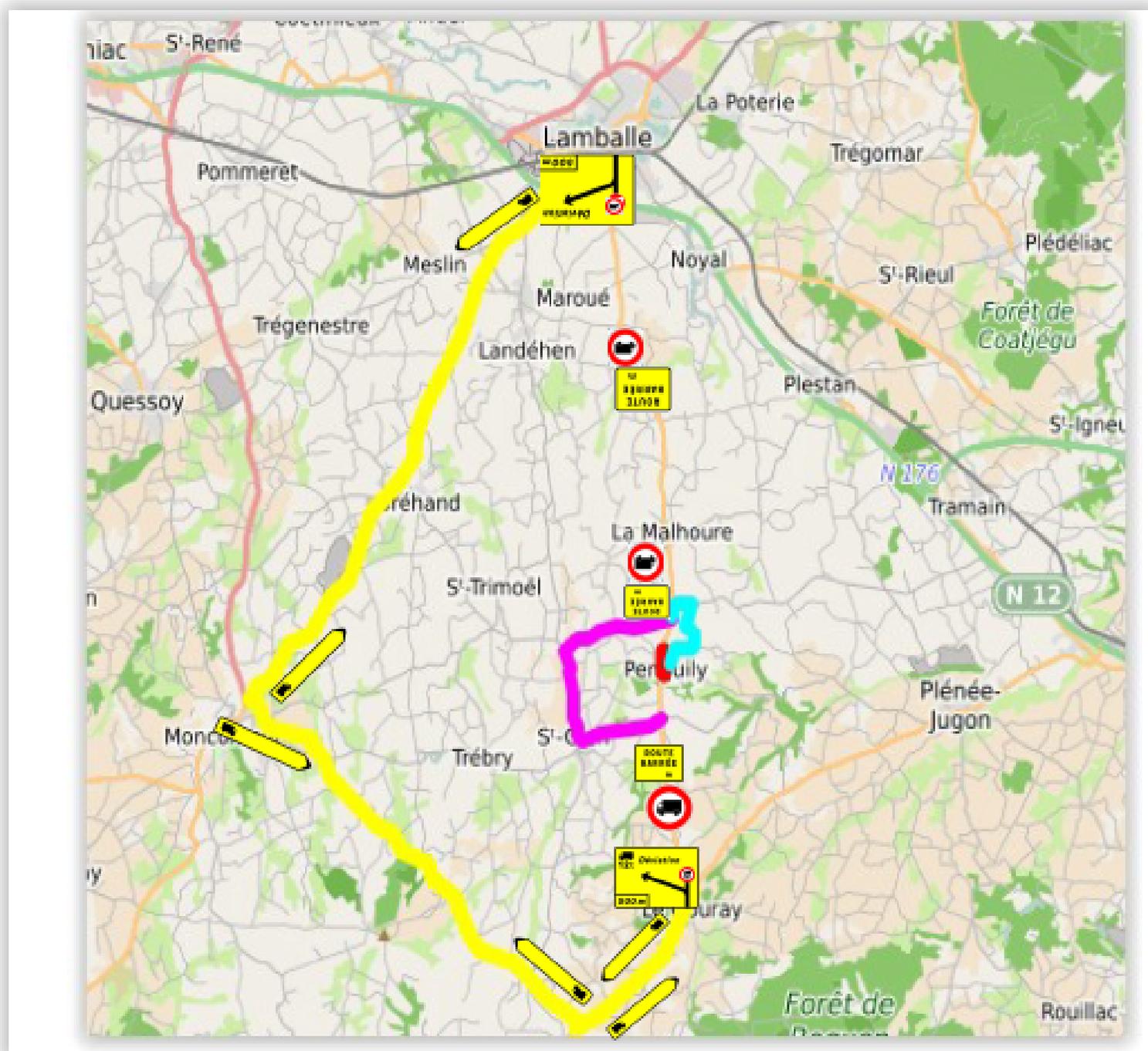


En rouge : — La section barrée pour nécessité de travaux d'aménagement de bourg.  
En Cyan : — Les véhicules en provenance du GOURAY (commune LE MENÉ), désirant se rendre à LAMBALLE-ARMOR, sont déviés au niveau de l'entrée d'agglomération par la voie communale située sur leur droite, puis un balisage de déviation les réorientera sur la RD14.

Les **PL** (Poids Lourds) en livraison dans le bourg de PENGUILY, en provenance de LAMBALLE-ARMOR, devront suivre l'itinéraire de déviation « en Bleu » puis celui « en cyan »

Les **PL** désirant se rendre à SAINT-GLEN, en provenance du GOURAY (LE MENÉ), devront suivre l'itinéraire de déviation « en cyan » puis celui « en bleu »

**Plan de déviation chantier EUROVIA à PENGUILY sur RD14- Phase 3**  
**Du Lundi 12 avril au vendredi 23 avril 2021**



**Durant la Phase 3 :**

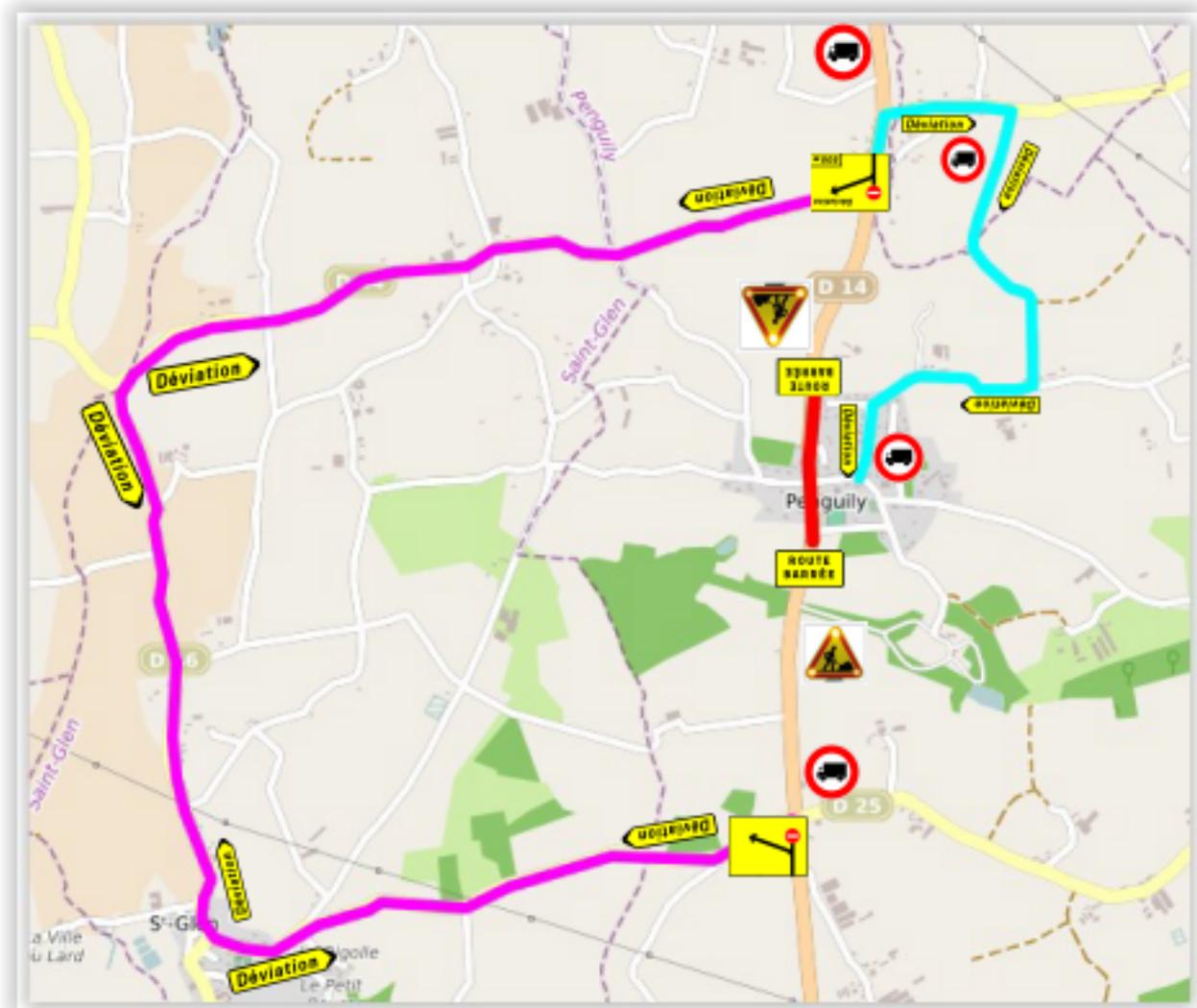
En rouge : — la section barrée pour nécessité de travaux d'aménagement de bourg.

En jaune : — Itinéraire PL ( Poids Lourds), les PL doivent suivre cet itinéraire, de Lamballe-Armor pour se rendre au GOURAY (LE MENÉ), suivre la RD768 jusqu'à MONCONTOUR, puis prendre la RD6 jusqu'à COLLINÉE (LE MENÉ) puis la RD792. Itinéraire à utiliser par les PL dans les 2 sens de circulation.

En Cyan : — La déviation de proximité pour Les VL (Véhicules Légers)

En Magenta : — La déviation de transit pour les VL (Véhicules Légers) en provenance de LAMBALLE-ARMOR , désirant se rendre au GOURAY (LE MENÉ), sont déviés au niveau de l'intersection avec la RD44, au Boissy, prendre à droite la RD44 direction Saint-Trimoël puis à gauche la RD46 direction SAINT-GLEN, passer SAINT-GLEN puis suivre la RD25, direction Plénée-Jugon, jusqu'à rejoindre la D14.

**Zoom de PENGUILY**  
**pour la déviation des Véhicules Légers en transit - Phase 3**  
**Du Lundi 12 avril au vendredi 23 avril 2021**



**Durant la phase 3 :**

En rouge : — la section barrée pour nécessité de travaux d'aménagement de bourg.

En Magenta : — Les VL (Véhicules Légers) en provenance de LAMBALLE-ARMOR , désirant se rendre au GOURAY (LE MENÉ), sont déviés au niveau de l'intersection avec la RD44, au Boissy, prendre à droite la RD44 direction Saint-Trimoël puis à gauche la RD46 direction SAINT-GLEN, passer SAINT-GLEN puis suivre la RD25, direction Plénée-Jugon, jusqu'à rejoindre la D14. Itinéraire utilisable par les VL dans les deux sens de circulation.

En Cyan : — Itinéraire de transit pour rejoindre le bourg de PENGUILY pour les VL (Véhicules Légers) en provenance du GOURAY (commune LE MENÉ), désirant se rendre à LAMBALLE-ARMOR, suivre la déviation en Magenta puis traverser la RD14 au Boissy et suivre la RD44 jusqu'à la deuxième voie communale sur la droite, un balisage de déviation les dirigera jusqu'à destination.